



CTSD lundi 17 juin 2013

Déclaration Unsa Éducation

Depuis l'adoption de la loi pour la refondation de l'école, l'Unsa Éducation agit pour obtenir du concret. La crise est profonde et les marges de manœuvres budgétaires très faibles. Notre première responsabilité est d'être utile pour les personnels que nous représentons.

Sur la qualité des rythmes scolaires l'Unsa-Éducation considère que la semaine de 4 jours et demi représente une amélioration de la scolarité de nos élèves à condition qu'un vrai travail de concertation entre les partenaires soit engagé pour aboutir à un projet équilibré et adapté à la réalité des terrains concernés

Ce travail est compliqué, certaines communes ont fait le choix d'engager la réforme dès la prochaine rentrée

L'Unsa-Éducation participera à toutes les instances consultatives pour faire entendre la parole des équipes pédagogiques et éviter que des pressions exercées par des communes trop gestionnaires, une administration trop directive ne décident d'organisations inadaptées à la réalité des écoles.

A l'Unsa-Éducation nous pensons que la réforme des rythmes scolaire ne sera réussie que si un vrai consensus est trouvé entre la commune, les parents, les enseignants, les partenaires associatifs. C'est une mission difficile mais possible.

Sur la question de la rémunération, l'Unsa-Éducation a signé un protocole pour engager et rendre concrète des avancées qu'elle avait proposées :

- Priorité aux plus faibles rémunérations
- Perspective de carrières pour tous les personnels
- Création d'une indemnité par les enseignants du premier degré
- Amélioration des ratios d'accès à la hors classe des PE et CPE

Les négociations sont engagées, elles devront aboutir

Sur la question de la direction d'école, l'Unsa-Éducation vient de déposer une alerte sociale et engage des négociations avec notre ministre

La première réunion se tiendra le 18 juin.

Dans le Tarn 2 postes d'aide administrative ont été recrutés à Graulhet et l'Unsa-Éducation continue à se mobiliser pour aider les directeurs qui restent ensevelis sous les notes de services, enquêtes diverses et tableaux de toutes catégories sans aucune aide.

Sur la question de la carte scolaire l'Unsa-Éducation considère que la création de 60000 postes sur 5 ans représente une avancée significative pour l'éducation.

Nous ne pouvons que regretter l'absence d'amélioration de la situation du Tarn et les arbitrages défavorable à notre département qui ont été rendus par le recteur de l'académie.

Maintenant nous sommes confrontés à l'exercice difficile de la répartition d'une poignée de postes.

L'Unsa-Éducation restera fidèle à ses principes, participer à une négociation pour faire entendre la voix des personnels et permettre au DASEN de prendre les moins mauvaises décisions.